

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 6 novembre 2007

Conseillers présents : Hubert Trapet, Guy Pervilhac, Joseph Lo Verso, Jean-Claude Cubizolles, Chantal Vernat, Fabienne Poirier, Patrick Marie, Martine Fromonot, Patrick Mazurier, Alain Garnier, Patrick Canciani, Denise Moreau

Conseiller excusé : Pierre Clerc (pouvoir)

Le site Internet de la mairie est créé. Il est présenté rapidement avant le début de la séance par H. Trapet et Guy Pervilhac lors de cette réunion ; beaucoup de renseignements semblent très utiles pour les utilisateurs.

### 1) **Modification simplifiée du POS concernant la zone carriérable** :

Cette zone dite **La lame Jeanneton** concerne la Tuilerie Aléonard Koramic. Après modification du POS la Tuilerie pourra négocier avec le propriétaire du terrain M Cassan afin d'en extraire la terre matière première dont elle a actuellement besoin pour le fonctionnement de son usine. Le coût de l'étude s'élève à environ 3000 € Les délais, environ 6 mois. M. le Maire voit avec la société Koramic les modalités de couverture de ces coûts. Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, que soit lancée cette modification simplifiée du POS.

### 2) **Plan Local d'urbanisme** :

La DDE refuse les autres modifications du POS demandées (passage en zone constructible Quartiers Rue Feuillée et Rue du Château d'eau), mais oriente plutôt la commune pour l'étude d'un PLU (obligatoire depuis 2002) comme ce qui est actuellement en cours à Ligny et Maligny. A l'unanimité, le conseil charge le maire pour lancer une étude en 2008. Le coût est d'environ 15.000€ et les délais d'études sont de 2 à 3 ans. Ce sera l'occasion de débattre de l'avenir de la commune avec tous les habitants de Pontigny.

### 3) **Indemnité du percepteur** :

Celle-ci s'élève à 397.67 € pour l'année 2007. Le conseil accepte de lui verser cette indemnité par 12 voix pour et 1 voix contre.

### 4) **Responsabilité du Mille Club** :

Suite à plusieurs mécontentements (dont un remboursement) de particuliers qui ont loué la salle mal nettoyée, Monsieur le maire souhaite désigner deux responsables pour faire l'état des lieux avant et après chaque location. Aucun conseiller n'étant disponible, P. Marie suggère d'en charger les employés communaux. G. Pervilhac et P. Canciani ne pensent pas que se soit la bonne solution vu le travail qu'ils effectuent au sein de la commune. J. Lo Verso propose de les rémunérer en heure supplémentaire ou bien de prendre une personne de l'extérieur. Voyant le débat un peu houleux Martine Fromonot s'est proposée de faire l'état des lieux le lundi matin. Le Maire suspend les échanges pour étudier une proposition.

## **INFO**

### **Prélature :**

En ce qui concerne l'acquisition de la prélature, l'acte de vente a été signé le 18.10.2007 entre la région et la commune.

### **Maison de retraite :**

Beaucoup de choses ont été améliorées dans la gestion grâce au nouveau directeur surtout au niveau du Personnel (convention collective, salaire réajusté, etc....) mais le recrutement des infirmières reste toujours délicat. La gestion paraît saine actuellement après toutes les difficultés rencontrées. Mais malheureusement le directeur part normalement en retraite au mois d'avril.

### **Crèche :**

Un nouveau projet de crèche comprenant plus de lits est entrain de voir le jour afin de répondre à toutes les demandes formulées par les nouveaux arrivants dans le canton. C'est un projet très onéreux sur lequel la CAF reste prudente.

### **Eoliennes :**

Un projet d'éoliennes est actuellement en cours sur le périmètre de la CCVS. Maligny et Méré ont été sollicités. La compétence pourrait être prise par la CCVS.

## **5) Etude Cœur de Village :**

Certains membres de la commission aimeraient assister aux réunions mais celles-ci se font dans la journée par conséquent les conseillers qui travaillent ne peuvent s'y joindre. La 2<sup>ème</sup> réunion avec le CDHU concernait les grandes orientations d'aménagement: locaux à réhabiliter, espaces publics, arrêt de car, RN77, après prise en compte des résultats du questionnaire et des demandes de la mairie. Un certain nombre de propositions ont été faites dont certaines sont intéressantes (réaménagement d'une zone scolaire derrière l'école par exemple) mais l'ensemble est un peu décevant à ce stade de l'étude.

Le 23/11 autre réunion avec le bureau d'études pour les propositions financières. Le maire envisage une réunion de réflexion tous ensemble pour débattre sur certains points ; lorsque l'étude sera terminée nous pourrions faire une réunion publique.

### **Maîtrise d'œuvre Assainissement :**

A ce jour la consultation est passée pour réaliser un document technique de référence, servant de base à la définition de l'avant projet et des études de réalisation. 6 cabinets ont répondu dont Central Environnement qui a réalisé l'étude de zonage d'assainissement. La sélection se fera semaine 46. Il y a un mois de retard sur le calendrier.

### **Réunion des Elus :**

Elle se fera le 12 janvier 2008 comme prévu. Une réunion de préparation est à l'étude avec quelques personnalités (Sujets : autoroute, éoliennes, déviation, RN 77, domaine etc ....) le programme de cette journée sera diffusé à chaque conseiller.

## **6) Report de l'inauguration du toit de l'abbatiale :**

Très difficile pour réunir tout le monde. Report en 2008 de cette manifestation.

## 8) **Point sur le domaine :**

La Région est toujours dans le schéma de la vente et plusieurs visites du domaine ont eu lieu courant septembre.

Mais la Région a accepté d'examiner, avant toute décision, la contre proposition qui lui a été faite en septembre par M Mottet\* et M le Maire. Une réunion est organisée le 19 novembre à Dijon avec M Mottet et le maire et un petit groupe de travail constitué autour de M. PATRIAT. Cette réunion étudiera le projet "Avenir du Domaine" proposé cet été à la région par un groupe local composé de la municipalité, les amis de Pontigny, la mission de France, le collectif citoyen, l'office de tourisme. La C CVS étant consultée.

Pour mémoire ce projet "Avenir du Domaine" propose une suspension de la vente, et comporte quatre volets: projet culturel, pôle de tourisme, jardins & plans d'eau, activités de formation, qui sont encore à formaliser.

*\* pour information du lecteur: M Gérard Mottet est membre du Conseil Economique et Social Régional, et président de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes. Il a été désigné par la région pour présenter le projet avec le maire de Pontigny. Il apporte à ce projet le soutien des organismes culturels, artistiques et scientifiques qu'il représente.*

## **Divers:**

**Commerce équitable :** J Lo Verso lit un courrier de Mr Thireau nous expliquant qu'il n'est pas régi comme les autres commerçants mais comme une association loi 1901. Le droit de place a été décidé comme pour les autres commerçants à une réunion de conseil donc nous ne revenons pas sur cette décision. P. Mazurier s'en est expliqué.

Au sujet du marché de Noël, il aura lieu le 13 décembre et C. Vernat demande la pose d'un sapin vers la halle.

**Chantier d'insertion dans le Domaine :** Le chantier se déroule bien sous l'animation de l'association Graine de solidarité et sera mené au terme prévu fin décembre. Mais les résultats du reclassement fait par un cabinet spécialisé ne sont pas satisfaisants. Devant le désarroi des jeunes pour l'aide à l'emploi le conseil souhaite que les contrats soient reconduits jusqu'en 2008. Les jeunes sont un peu désorientés le jeudi après-midi face à leur formateur car il en ressort peu de choses concrètes. Le Maire communiquera ces informations aux responsables et appuiera une demande de prolongation ou renouvellement du chantier.

**Demande d'achat de terrain de Ms BARAS-FERRARRESE :** Après avis du SDIS rien n'empêche la vente du petit bout de terrain communal devant leur maison, rue St Thomas. A revoir au prochain conseil pour une délibération plus formelle.

**Concours des Maisons fleuries :** L'union départementale du fleurissement a retenu M. Rebouleau pour lui décerner un prix.

**Cartes postales :** A l'initiative de l'Office de Tourisme des cartes postales ont été éditées pour la vente. Le conseil est entièrement satisfait.

**RN 77 :** Vu le nombre important d'accidents au carrefour de la RN 77 et RD 91, le conseil propose au maire d'écrire une motion pour un aménagement ou éventuellement passer un article dans l'YR.

Fin de la réunion 23 h 30